

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Haute-Normandie

**Décision n° 18675 du 16 décembre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Haute-Normandie**

NOR : INTJ1424328S

Le commandant de la région de gendarmerie de Haute-Normandie, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la sSeine-Maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 18025 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424023S),

Décide :

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2015 :

Marie, Vincent	Nigend : 169 704	Numéro de livret de solde : 8 025 252
-----------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2015 :

Houpert, Stéphanie	Nigend : 176 318	Numéro de livret de solde : 8 028 754
---------------------------	------------------	---------------------------------------

Cotto, Mickaël	Nigend : 239 424	Numéro de livret de solde : 8 093 919
-----------------------	------------------	---------------------------------------

Monet, Jérôme	Nigend : 218 649	Numéro de livret de solde : 8 070 973
----------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 décembre 2014.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie de Haute-Normandie,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime,*
B. GOUDALLIER